



## Compte rendu de la réunion du groupe de travail vie associative du 18 juin 2018

**Présents** : Hémary Gabrielle (AMADEUS aide et soins) ; Bigouin Yannick (mouvement associatif de Bretagne) ; Jézéquel Michel (Association Bon Bosco) ; Fitamant André (ligue de l'enseignement du Finistère – FOL 29) ; Moreau Eric (UDAF du Finistère) ; Abaléa Thierry (Séma'For – PAVA) ; Stéphan Sylvie (ITES) ; Paquier Guillaume (Bretagne Active) ; Le Menn Agnès (familles rurales) ; Jestin Marie-Hélène (CPME) ; Cariou-Ménes Emilie (ADESS Pays de Brest) ; Mobian Michel (Survival Academy) ; Roudaut Jean-Claude ;

**Excusés** : Le Goff Jean-Yves, Lejeune Henri, Méridiano Annie, Tygréat Mikaël (association découverteS)

**Objectifs de la réunion** : Faire un état des lieux des problématiques des participants dans le but d'élaborer le programme de travail du conseil de développement sur ce sujet.

Yannick Bigouin, représentant du **mouvement associatif de Bretagne**, a introduit la réunion en présentant un état des lieux des documents disponibles :

- Compte-rendu des assises régionales de la vie associative du 14 avril 2018 :  
<https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh/documents/50>
- Rapport du Ceser sur les défis de la vie associative en Bretagne,  
[http://ceser.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2017-12/ceser\\_rapport\\_vie\\_associative\\_web.pdf](http://ceser.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2017-12/ceser_rapport_vie_associative_web.pdf)
- Livre blanc finistérien de l'engagement associatif et du bénévolat,  
<https://www.finistere.fr/var/finistere/storage/original/application/9e4055a37f783a76cf1fa100df2a04d4.pdf>

Selon les résultats du livre blanc, 900 associations se déclarent tous les ans dans le Finistère.

- Les informations sur l'économie sociale et solidaire en Bretagne sur le site de la CRESS : <https://www.ess-bretagne.org/decouvrir>

Dans le Pays de Brest, l'ADESS, tout comme l'INSEE, recense près de 4 500 associations dont 1350 employant au moins un salarié.



Les problématiques principales relevées par le mouvement associatif sont les suivantes :

- Développement des emplois de qualité grâce à l'organisation de groupements d'employeurs ;
- Améliorer le rapport avec les élus
- L'impact de la loi NOTRe et des recompositions territoriales qui contraignent les associations à trouver de nouveaux interlocuteurs, voire une nouvelle organisation ;
- Le lien avec le conseil départemental et la région Bretagne : baisse de ses financements ;
- Le rapport à l'état et la formation des bénévoles (25 millions d'euros y sont consacrés en France)
- Le devenir des fondations du fait notamment des réformes fiscales ;
- La prise en compte de ce qu'**est** l'association et pas seulement de ce qu'elle fait...

Les débats

Pour la **ligue de l'enseignement**, il faut bien garder à l'esprit que les associations sont très diverses. Elles rendent de nombreux services et sont souvent novatrices. Elles participent à la vie sociale.

La multiplication des associations nécessiterait un diagnostic. Le modèle associatif est-il toujours adéquat ? Une réflexion serait à mener sur les différents modèles possibles d'autant que depuis les années 70, on constate une progression de la professionnalisation des bénévoles. L'injonction à trouver des financements au travers de mécénats renforce la question du modèle associatif. Il faudrait explorer d'autres pistes.

Les difficultés rencontrées aujourd'hui ne tiennent pas à la réduction du bénévolat mais à la prise de responsabilité au sein des associations que l'on peut expliquer par la complexité administrative.

La question de la métropole et de son devenir pose également question, notamment sur son positionnement vis-à-vis du milieu associatif.

**Séma'for** confirme cette diversité du tissu associatif, par ailleurs très mouvant. Il s'interroge également sur l'utilisation du statut associatif pour créer son propre emploi et sur le nombre d'associations concernées par ce phénomène qui semble en progression. A l'échelle intercommunale, cette diversité ne risque-t-elle de passer par les fourches caudines de leurs compétences (enfance, sport, culture...) et d'être en quelque sorte confisquée par les élus ?. Aujourd'hui des relations de proximité avec les maires ou leurs adjoints existent, le transfert de compétences aux intercommunalités risque de distendre ces liens. Ainsi, à la métropole de Brest, pas plus qu'à la ville, il n'y a pas d'élus en charge de la vie associative. Cela questionne sur la prise en compte de la vie associative et le fait associatif.

De meilleurs échanges sont à développer entre élus, services et associations.

Il est important de reconnaître le fait associatif comme une liberté fondamentale. La visibilité, la connaissance du milieu associatif et des actions qu'il mène est à améliorer. Sur le plan économique comme sur celui de l'attractivité, le maillage du territoire par les associations constitue un atout important.



L'augmentation des appels d'offre ou appels à projets constitue également une difficulté pour nombre d'associations qui peinent à y répondre et à trouver des financements, notamment du fait de leur complexité.

Séma'for tient également à rappeler le rôle très important du milieu associatif dans la démocratie et la vie publique. En effet, on constate aujourd'hui de plus en plus de consultation via les « Civic 'Tech' », un développement de la « démocratie du clic » qui ne permet pas de disposer de l'information suffisante, de réflexions communes et d'échanges de points de vue.

Pour l'association **Familles rurales**, il y a un problème d'organisation, une fragilisation des associations et des emplois associatifs. La fin des emplois aidés constitue une grande difficulté, à la fois pour les salariés que pour les associations d'autant que par ce biais elles assuraient une mission de réinsertion et permettaient à de nombreuses personnes de réintégrer le monde du travail.

La **CPME** du Finistère souligne l'insuffisante visibilité des associations, la difficulté à peser ce qui se fait, ce qui existe. C'est un constat sur lequel il va falloir être très vigilant notamment du fait des réorganisations territoriales (communes, EPCI, Pays...).

Elle remarque également que le statut du travail est aussi en questionnement aujourd'hui et que l'action associative peut être une alternative pour certains.

**Don Bosco** relève la difficulté croissante pour les associations de répondre à la commande publique. Elle rappelle que le dynamisme d'un territoire passe aussi par l'économie invisible. Une rencontre avec les élus du Pays de Brest pour renforcer la visibilité de la vie associative et les activités et services rendus est indispensable. Outre l'interconnaissance avec les élus, il faudrait aussi développer les réseaux inter associatifs.

L'association **Survival Academy** fait le même constat d'un manque de passerelles entre associations, de liens entre activités complémentaires par exemple entre les domaines social et sportif.

### **Propositions de travail :**

**Etat des lieux et diagnostic des activités associatives dans le Pays de Brest** afin d'accroître la visibilité, la connaissance du tissu associatif, de reconnaître le fait associatif. Il ne s'agit pas de réaliser un annuaire de plus, mais bien de rendre visible l'activité associative

Ce diagnostic devra permettre de :

- montrer le rôle des associations dans l'innovation, l'insertion et la vie sociale
- comprendre le phénomène de multiplication des associations (900 créations par an dans le Finistère)
- identifier les freins à la prise de responsabilité dans les associations
- analyser et valoriser le bénévolat : qui sont les bénévoles (CSP, âge, lieu de résidence...), quel est leur niveau d'implication...
- analyser l'impact des réformes territoriales et des transferts de compétences sur les relations élus-associations



- analyser les sources de financement possibles, les faire connaître et étudier leurs évolutions possibles et/ou probables
- mesurer l'emploi associatif : temps de travail, qualification, perspectives de pérennisation et d'emplois partagés...

**Méthode :**

- Etude confiée à un stagiaire ou un groupe d'étudiants
- Auditions d'acteurs : élus, techniciens, responsables d'associations et de fédérations
- Organisation d'un séminaire de réflexion associant élus et militants associatifs.

**Calendrier prévisionnel:**

- Réunion du groupe de travail 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre afin d'élaborer le cahier des charges de l'étude souhaitée
- Contact avec l'université fin septembre
- Octobre 2018 à juin 2019 audition des acteurs
- Octobre 2019 : organisation du séminaire
- Novembre-décembre 2019 : conclusions et préconisations du groupe de travail à destination des élus du Pays de Brest.